

Programmes des volontaires japonais

« Agir pour changer le monde et se changer soi-même » Une coopération internationale impulsée par les citoyens

Les programmes des volontaires de la JICA encouragent la participation des citoyens au développement économique et social ainsi qu'à la reconstruction des pays en développement. Largement reconnus comme emblématiques de la coopération internationale du Japon, les programmes des volontaires sont grandement appréciés par les pays partenaires. Par ailleurs, à leur retour au Japon, les volontaires ont acquis une vision globale et ils représentent un atout pour la société japonaise.

● Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)

Les JOCV sont en principe affectés pour deux ans dans les pays en développement. Comme le résume la devise « main dans la main avec la communauté locale », les JOCV vivent et travaillent avec les communautés de leur pays d'affectation, parlent la langue locale et s'appliquent durant leur mission à encourager les efforts d'auto-assistance tout en améliorant la compréhension mutuelle.

Le programme des JOCV cible un public âgé de 20 à 39 ans et touche des domaines répartis en neuf secteurs et un large éventail de sous-secteurs, environ 200, dont la planification et l'administration, le commerce et le tourisme, les services publics et les activités à but non lucratif, les ressources humaines, l'agriculture, les forêts et la pêche, la santé et les soins médicaux, la production industrielle, les services sociaux et l'énergie. Durant l'exercice 2013, 1 081 volontaires ont été détachés à l'étranger et, à ce jour, 38 980 volontaires ont été



Une JOCV (formatrice) donne un cours d'informatique dans une école secondaire en Ouganda. Une vive curiosité se lit sur le visage des élèves.

envoyés dans 88 pays depuis le lancement du programme en 1965.

● Volontaires seniors

Ce programme cible un public âgé de 40 à 69 ans. Ces dernières années, le nombre de candidats désireux de se rendre utiles dans leur « seconde vie » après la retraite est en hausse. Ces volontaires ont un vif désir de participer à des activités de coopération dans des pays en développement en utilisant leur grande

Étude de cas

Utilisation du programme de volontariat à l'étranger en collaboration avec le secteur privé

Contribution des ressources humaines des entreprises à la redynamisation locale en Thaïlande et au Vietnam à travers le secteur de la restauration

Une entreprise de restauration, basée à Nagoya, a envoyé deux employés en Thaïlande et au Vietnam pour travailler un an dans le cadre du « programme de volontariat à l'étranger en collaboration avec le secteur privé » destiné à former des ressources humaines spécialisées dans le développement à l'étranger. Les deux volontaires ont fait la preuve de leurs compétences et apporté une aide au secteur de la restauration, notamment en matière de gestion.

M. Honma, envoyé en Thaïlande par Sagami Chain Co. Ltd., avait pour mission d'aider le marché historique de Theppharat à devenir un

centre touristique. Il a activement contribué au développement du tourisme dans la ville, notamment en traduisant des brochures et en introduisant des aliments japonais. Ses efforts ont surtout permis d'attirer un grand nombre de touristes japonais en rédigeant des fascicules en japonais et en enseignant le japonais aux employés locaux.

En outre, M. Honma a montré avec enthousiasme comment préparer les plats japonais tout en se familiarisant avec les usages culinaires thaïs. « Mon expérience de

volontaire m'a fait comprendre que seule une volonté fermement ancrée dans l'action pouvait avoir une influence bénéfique sur la population. J'ai également appris l'importance de se montrer flexible et de s'adapter aux situations particulières » confie M. Honma.

M. Honma travaille maintenant en tant que responsable d'un magasin ouvert par Sagami en Thaïlande. À l'avenir, il aimerait « encourager le développement des entreprises dans une perspective globale, afin de contribuer à la création d'emplois, au développement économique et à la réduction de la pauvreté au Japon et dans les pays en développement ». Ainsi, le programme de volontariat à l'étranger en collaboration avec le secteur privé a effectué des contributions internationales aux pays en développement, tout en étant reconnu comme un programme d'excellence pour la formation de ressources humaines ayant une perspective mondiale. Créé en 2012, ce programme a permis d'envoyer 14 volontaires et de passer des accords avec 47 entreprises à la fin de l'exercice 2013.



M. Honma enseigne le japonais à des enfants.

expérience, notamment dans des domaines et technologies spécialisées, acquise durant de nombreuses années.

Les domaines de coopération couvrent neuf secteurs, dont l'agriculture, les forêts et la pêche, l'énergie, la santé et les soins médicaux, et les ressources humaines (éducation, culture, sports, etc.). Durant l'exercice 2013, 268 volontaires seniors ont été détachés à l'étranger et, à ce jour, 5 406 personnes ont été envoyées dans 71 pays.

Des volontaires, notamment seniors, sont également affectés auprès des communautés japonaises à l'étranger pour contribuer au développement des communautés de descendants japonais (*Nikkei*) en Amérique latine, et des volontaires à court terme sont détachés pour des périodes inférieures à un an.



Un volontaire senior sur le campus de Pohnpei, une école supérieure de Micronésie (transformation des produits agricoles et d'élevage) enseigne des méthodes hygiéniques de transformation et de conservation des produits agricoles à la population (Photo : Miki Tokairin).

● Soutien aux volontaires rentrés au Japon

Les volontaires rentrés au Japon suscitent de fortes attentes. Ils constituent en effet des ressources humaines ouvertes à d'autres cultures et sociétés, et capables de travailler dans des environnements divers, notamment auprès des communautés, du gouvernement, dans l'éducation ou les entreprises. Selon des informations confirmées en 2013, 58 administrations publiques locales et conseils de l'éducation avaient un quota de postes ou des traitements préférentiels réservés aux anciens volontaires.

C'est pourquoi la JICA soutient les systèmes existants qui permettent aux volontaires rentrés au Japon d'utiliser l'expérience acquise dans leur pays d'affectation. Par ailleurs, de plus en plus de volontaires de la JICA contribuent à résoudre divers problèmes auxquels la société japonaise est aujourd'hui confrontée, notamment en soutenant l'éducation des enfants et en redynamisant des communautés japonaises. La JICA entend faire connaître son programme de volontaires non seulement comme une contribution à l'aide au développement, mais comme un moyen d'insuffler du « dynamisme dans la société japonaise ».

Étude de cas

Coopération entre l'Agence pour la reconstruction, la JICA et la JOCA, en soutien à la reconstruction après le grand séisme de l'est du Japon.

Les expériences des JOCV ont fortement contribué à la reconstruction après le séisme

En mars 2011, un terrible séisme a ravagé l'est du Japon. D'anciens JOCV ont commencé à travailler en tant que volontaires dans les zones dévastées immédiatement après le séisme, et ils ont permis de faire face au manque de ressources humaines pour la reconstruction. En coopération avec l'Agence pour la reconstruction, la JICA et l'Association japonaise pour la coopération à l'étranger (JOCA), les anciens JOCV travaillent en tant que « personnel municipal de soutien de l'Agence pour la reconstruction » dans les zones dévastées. Ils participent à la reconstruction en apportant leur expertise, notamment en matière d'ingénierie civile, de construction et d'éducation.

Des capacités de communication et de coordination

Les anciens JOCV ont l'habitude de vivre sous le même toit et de travailler en étroite collaboration avec la population locale d'autres pays malgré la barrière de la langue ou de la culture. Leurs capacités de communication et de coordination basées sur l'expérience ont fortement contribué à la reconstruction. C'est pourquoi les JOCV ont fait l'objet d'une attente importante pour faire face au manque de ressources humaines.

Pour répondre à cette attente, un accord de coopération a été conclu, le 31 janvier 2013, entre l'Agence pour la reconstruction, la JICA, et la JOCA gérée par d'anciens JOCV. À travers cet accord, des responsables de la coordination

ont été affectés aux bureaux pour la reconstruction, dans les préfectures, afin d'évaluer les besoins des zones dévastées. Simultanément, l'Agence pour la reconstruction a embauché d'anciens JOCV pour une durée limitée en tant que « personnel municipal de soutien ».

Le 17 janvier 2013, un ancien JOCV était le premier responsable de la coordination nommé au bureau pour la reconstruction de la préfecture de Miyagi. À compter du 1^{er} mars 2013,

trois autres anciens JOCV ont été affectés à Onagawa et Kesenuma, dans la préfecture de Miyagi.

Au 31 mars 2014, les bureaux pour la reconstruction comptaient deux responsables de la coordination par préfecture. Au total, 80 anciens JOCV sont répartis dans les préfectures touchées par la catastrophe, 15 à Fukushima, 25 à Miyagi, 34 à Iwate et des responsables de la coordination sont présents dans chaque préfecture.



Une volontaire examine l'état de santé d'une mère et de son enfant en s'appuyant sur son expérience de sage-femme au Laos.